



ASSEMBLÉE NATIONALE

11ème législature

professions de santé

Question écrite n° 55333

Texte de la question

M. Jean-Pierre Kucheida appelle l'attention de Mme la secrétaire d'Etat à la santé et aux handicapés sur les revendications exprimées par les élèves des instituts de formation en soins infirmiers (IFSI), relatives à la reconnaissance de leur formation. En effet, les élèves infirmiers effectuent trois années d'études au terme desquelles trois mois leur sont nécessaires pour préparer le diplôme d'Etat. Ils ne peuvent donc admettre que leur formation ne soit reconnue qu'à bac 2. De plus, le fait que leur scolarité au sein de l'IFSI et les stages effectués dans les hôpitaux n'obtiennent pas de reconnaissance financière constitue une injustice flagrante à l'heure où l'on parle d'une pénurie de personnel infirmier. A la lumière de ces constatations, il lui demande en conséquence, de prendre des mesures urgentes visant à améliorer la situation des élèves infirmiers.

Données clés

Auteur : [M. Jean-Pierre Kucheida](#)

Circonscription : Pas-de-Calais (12^e circonscription) - Socialiste

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 55333

Rubrique : Enseignement supérieur

Ministère interrogé : santé et handicapés

Ministère attributaire : santé, famille et personnes handicapées

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 18 décembre 2000, page 7099